

RAPPORT DU COMITÉ

Le JEUDI 31 janvier 1991

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de déposer son

VINGT-TROISIÈME RAPPORT

Votre Comité, autorisé à étudier et à faire rapport sur le lien qui existe entre la pauvreté de l'enfance et certains problèmes sociaux aigus et coûteux qui se manifestent à l'âge adulte et les mesures susceptibles d'atténuer ces problèmes, a, conformément à son ordre de renvoi du mercredi 21 juin 1989, entrepris cet examen et présente maintenant son rapport final intitulé *La pauvreté dans l'enfance: vers un avenir meilleur*.

Respectueusement vôtre,

Le président
LORNA MARSDEN